

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		*) Modèle année	Bordereau-type N°	
Châssis de camion	P E U G E O T		4 0 3 B 8 plateau / cabine		1961 §	3° 5 3 1-A	
Caractéristiques "403 B 8" = préfixe No châssis et s.plaquette constructeur à droite à l'AV sur							
auvent. - A partir No châssis = 403 B8*2'956'001 Carburant essence			Nombre de cylindres 4				
Constructeur du châssis S.A. des Automobiles PEUGEOT, Sochaux-Montbéliard et Paris (F)							
N° du châssis frappé à droite s.partie supérieure auvent et s.plaquette constructeur							
N° du moteur frappé à gauche sur bloc-moteur à côté pompe à essence							
Type du moteur T M 3 - en ligne, vertical, à soupapes en tête							
Position du mot. avant Frein-moteur							
Cylindrée	1'468 cm ³	Frein de remorque		Dimensions ext. en mm			
Temps	4	Transmission tout synchr. Treuil/Cabest.		Longueur 4'550			
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 4		Crochet rem. s.demande		Largeur 1'700		
Entraînement	s.roues AR	Vitesse en 1 ^{re} 28	Voie avant 1'340		Hauteur 1'610		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 115	Voie arrière 1'320		Empattement 2'900		
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 10,10/10,45		Porte à faux arr. 910	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm
A vide cab.	665	465	1'130	Dimension	17x38C	17x38C	Longueur
Charge utile	35	945	980	Charge pneu	800	800	Largeur
Total	700	1'410	2'110		MICHELIN X		Hauteur
Gar. de fabr.	700	1'410	2'110				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier			3'110	Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.	
Direction: position		à gauche		Marque du moteur PEUGEOT		C.V. frein 65 SAE	
Alésage		80		Course 73		C.V. impôts 7,47	
Forme de la carrosserie				cabine normale fermée			
Nombre de places: total		2		(avant milieu arr.)		Places debout	
Siège arrière				Side-car			

+))

Phares: marque	2/ CIBIE-MARCHAL-DUCELIER	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	AV = comb.av.feux position	(blanc)
Feux de position	2/ séparés, sous phares	AR = comb.av.feux AR/stop	(rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ comb.av.feux stop et clignot.	Avertisseur	2/ électriques (1 + 2-tons)
Rélecteurs	2/ au-dessus feux AR	Rétroviseur	2/ latéraux s.ailes AV
Feu stop	2/ comb.av.feux AR et clignot.(rge)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ pr.plaque normale seult.	Parties dangereuses	baguette plate sur capot non dangereuse
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	83 bB à 4'750 t/min		

Observations et exceptions

- *) Charge utile: Varie de cas en cas suivant le poids à vide du véhicule.
- +) Equipement: Est éventuellement complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

BT 1/63
§ A partir No châssis = 1963
2'980.915

BT 2/62
1964 = A partir No Ch ~~3'307.604~~ 2'991.976

Lieu et date de l'expertise-type Berne, 19.6.61

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle	Bordereau-type	
Châssis de camion	P E U G E O T		4 0 3 B 8 plateau / cabine		année	N°	
					1961 §	3' 5 3 1-A	
Caractéristiques "403 B 8" = préfixe No châssis et s.plaquette constructeur à droite à l'AV sur							
auvent. - A partir No châssis = 403 B8*2'956'001			Carburant essence		Nombre de cylindres 4		
Constructeur du châssis S.A. des Automobiles PEUGEOT, Sochaux-Montbéliard et Paris (F)							
N° du châssis frappé à droite s.partie supérieure auvent et s.plaquette constructeur							
N° du moteur frappé à gauche sur bloc-moteur à côté pompe à essence							
Type du moteur T M 3 - en ligne, vertical, à soupapes en tête							
Position du mot. avant Frein-moteur							
Cylindrée	1'468 cm³	Frein de remorque			Dimensions ext. en mm		
Temps	4	Transmission tout synchr.		Treuil/Cabest.		Longueur 4'550	
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 4		Crochet rem. s.demande		Largeur 1'700	
Entraînement	s.roues AR	Vitesse en 1 ^{re} 28		Voie avant 1'340		Hauteur 1'610	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 115		Voie arrière 1'320		Empattement 2'900	
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 10,10/10,45		Porte à faux arr. 910	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm
A vide cab.	665	465	1'130	Dimension	17x38C	17x38C	Longueur
Charge utile	35	945	980	Charge pneu	800	800	Largeur
Total	700	1'410	2'110		MICHELIN X		Hauteur
Gar. de fabr.	700	1'410	2'110				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier			3'110	Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.	
Direction: position			à gauche	Marque du moteur PEUGEOT		C.V. frein 65 SAE	
Alésage			80	Course 73		C.V. impôts 7,47	
Forme de la carrosserie			cabine normale fermée				
Nombre de places: total			2	(avant milieu arr.)			Places debout
Siège arrière			Side-car				

*)

+))

Phares: marque	2/ CIBIE-MARCHAL-DUCELIER	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	AV = comb.av.feux position	(blanc)
Feux de position	2/ séparés, sous phares	AR = comb.av.feux AR/stop	(rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ comb.av.feux stop et clignot.	Avertisseur	2/ électriques (1 + 2-tons)
Réfecteurs	2/ au-dessus feux AR	Rétroviseur	2/ latéraux s.ailes AV
Feu stop	2/ comb.av.feux AR et clignot.(rge)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ pr.plaque normale seult.	Parties dangereuses	baguette plate sur capot non dangereuse
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	83 bB à 4'750 t/min		

Observations et exceptions

- *) Charge utile: Varie de cas en cas suivant le poids à vide du véhicule.
- +) Equipement: Est éventuellement complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

BT
1/63

A partir No châssis 2'980.915 = 1963

BT
2/63

1964 = A partir No Ch. 2'991.976

Lieu et date de l'expertise-type Berne, 19.6.61

La Commission d'expertise-type